

Court File Number

(Name of court)

at Court office address

Form 39: Notice of Approaching Dismissal

Applicant(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Respondent(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

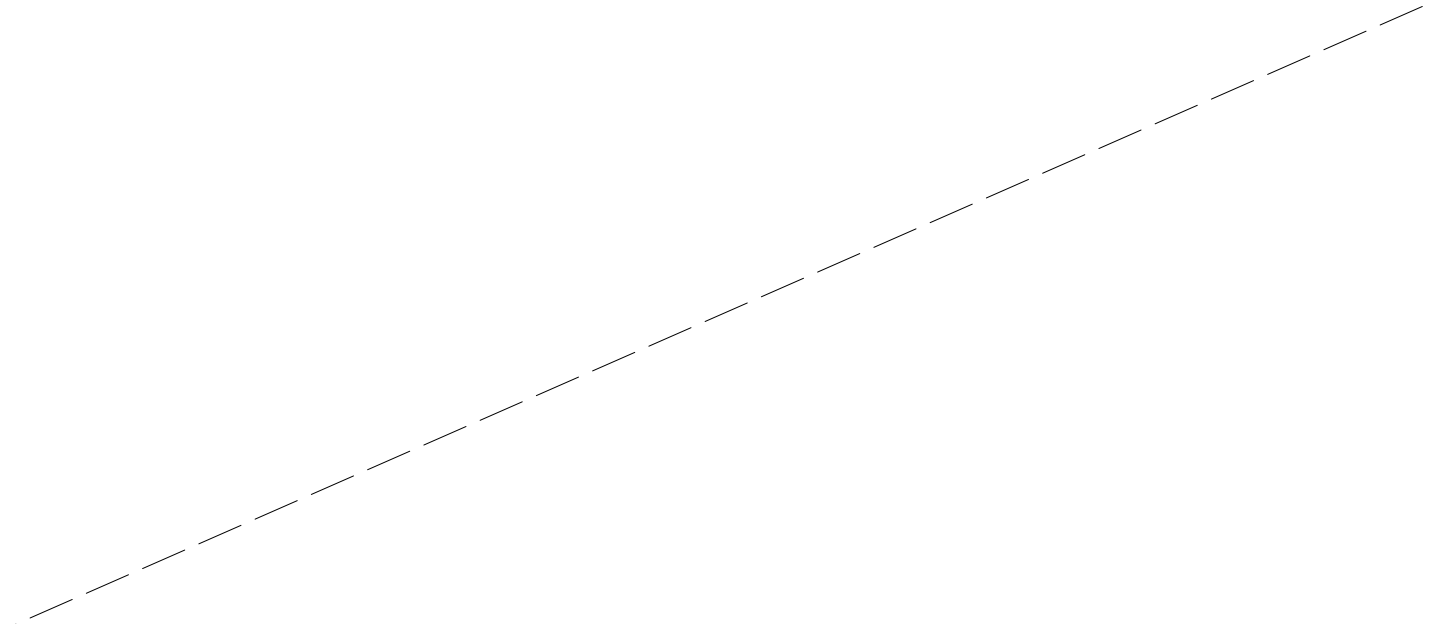
Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

TO ALL PARTIES:

THE CLERK OF THE COURT WILL DISMISS THIS CASE WITHOUT FURTHER NOTICE unless, within 30 days after service of this notice, one of the parties:

- (a) files an agreement signed by all parties and their lawyers, if any, for a final order disposing of all the issues in this case;
(b) arranges a case conference or settlement conference for the first available date; or
(c) obtains an order from a judge scheduling the case for trial or extending the time for scheduling it for trial.

This notice is sent under subrule 39(11), 40(5), or 41(5) of the Family Law Rules.



Put a line through any blank space left on this page.

Date of signature

Signature of clerk of the court

Numéro de dossier du greffe

_____ (Nom du tribunal)

situé(e) au _____ Adresse du greffe

Formule 39 : Préavis de rejet imminent

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

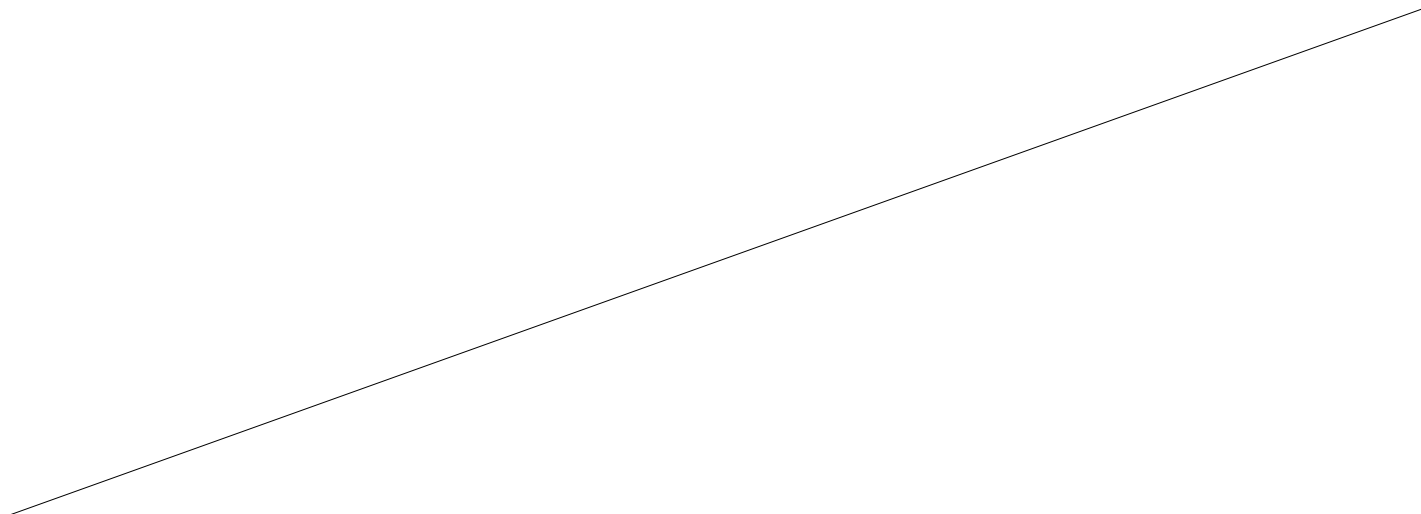
Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

À TOUTES LES PARTIES :

LE GREFFIER DE LA COUR REJETTERA LA CAUSE SANS AUTRE AVIS, sauf si une des parties, dans les 30 jours qui suivent la signification du présent préavis :

- a) soit dépose un accord signé par toutes les parties et leurs avocats, si elles en ont un, prévoyant l'obtention d'une ordonnance définitive tranchant toutes les questions en litige dans la cause;
- b) soit prend les dispositions nécessaires pour qu'une conférence relative à la cause ou une conférence en vue d'un règlement amiable soit tenue à la première date qui se présente;
- c) soit obtient d'un juge une ordonnance fixant la date d'instruction de la cause ou prolongeant le délai prévu à cette fin.

Le présent préavis est envoyé aux termes du paragraphe 39(11), 40(5) ou 41(5) des *Règles en matière de droit de la famille*.



Tracez une ligne horizontale en travers de tout espace laissé en blanc sur la présente page.

_____ Date de la signature

_____ Signature du greffier du tribunal